

Seilles, le 30 octobre 1999

Au Collège des Bourgmestre et
Echevins de la Ville d'Andenne,
Place des Tilleuls, 1
5300 ANDENNE

Objet: réclamation concernant l'étude d'incidences de la S.A. Carmeuse

Messieurs,

Nous sommes de plus en plus souvent réveillés par le bruit des camions, qui dévalent la rue des Houillères. Il y en a souvent vers les cinq heures du matin, voire avant. Mais l'étude d'incidences affirme qu'aucun camion ne peut charger avant six heures du matin à la bascule. Comment peut-on être sûr d'une chose pareille ? Les spécialistes ont-ils interrogé les riverains ? Pourtant des camions passent bel et bien largement avant les six heures et nous réveillent. Comment cela est-il possible ? En tout cas, nous voulons que le sommeil des gens soit respecté.

Et ce ne sont pas les "biiip-biiip" suraigus provenant du chantier, dès cinq heures trente du matin, qui vont nous rendormir. Pas un mot sur tout cela dans l'étude d'incidences.

Aussi, je désire que soit organisée une réunion de concertation. Je désire y être représenté par l'une des personnes suivantes, selon l'ordre de préférence que voici:

M. André PIERRE, Rue du Levant,3
Mme Annie MATTART, Rue des Houillères,23
M. Jean TIMSONET, Rue du Bois de Sirou,24
M. LEGRAND, Rue des Houillères,27a
M. Etienne LENOIR, Rue des Houillères, 9a
M. Michel GATHY, Rue des Houillères,29
M. Jean-Marie DELEUZE, Rue des Houillères, 33

Recevez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Tous jours

